

**Matinée du 21 mai 2010**  
**« Lancement du marché test des services mobiles  
sans contact (NFC) à NICE »**  
Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (MAMAC)

Allocution du Président du Forum des Services Mobiles Sans Contact  
Jean Michel GADRAT

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Préfet,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs...

Ce n'est pas sans fierté, en tant que Président du Forum des services mobiles sans contact, que j'interviens pour saluer le projet « Nice Ville Sans contact mobile » au nom du Forum et de tous ses partenaires comme **première européenne du déploiement des téléphones mobiles NFC**.

Nous voici donc à la veille de la commercialisation des premiers téléphones mobiles NFC en France, grâce à l'action concertée de la ville de Nice, de la communauté urbaine de Nice Cote d'Azur et de ses partenaires : opérateurs de téléphonies mobiles, opérateur de transport public, banques et enseignes de distribution, université ainsi que de nombreuses sociétés innovantes.

\* \* \*

Cette fois c'est la bonne :  
**2010 est l'année des services mobiles sans contact !**

Le territoire de Nice Cote d'Azur est le **marché test**, grandeur réelle sur lequel cohabitent « pour de vrai » :

1. **des cartes sans contact**, largement déployées dans le domaine des transports publics<sup>1</sup>, et bientôt des cartes bancaires ou de fidélité...
2. **des expérimentations mobiles sans contact** - comme il y en a eu plusieurs en France (depuis Caen Ville NFC en 2006) et dans de nombreux pays :
  - dont Nice Future Campus, destiné aux étudiants de l'université de Nice Sophia Antipolis, suite à l'appel à projets IPER 2009,
  - et d'autres dans le domaine du transport aérien (aéroport de Nice), des services à la personne (CNR Santé à Domicile), etc.

---

<sup>1</sup> Nice a été la première ville à déployer des cartes sans contact pour le transport public en 2005.

chacune contribuant à préparer l'avenir dans son domaine, avec à chaque fois quelques acteurs regroupés pour tester auprès d'une petite population.

3. et surtout **une opération de nature commerciale** impliquant tous les opérateurs mobiles et de nombreux fournisseurs de services et industriels, qui propose à chaque niçois intéressé un téléphone de nouvelle génération et de nouveaux types de services mobiles.

**Un déploiement à grande échelle en France est visé en 2011.** C'est ça la première européenne !

\* \* \*

Ainsi, nous entrons dans **une nouvelle phase de services mobiles sans contact pour les Niçois** qui seront parmi les premiers en Europe à pouvoir s'équiper avec des téléphones mobiles NFC pour :

- ⇒ Se déplacer : acheter un titre de transport avec son mobile, puis le valider dans le bus ou le tramway, connaître l'état du trafic, accéder à l'information voyageur en temps réel (horaires des prochains passages, perturbations, ...) ainsi qu'à l'information municipale (plan de quartier, événements...) aux arrêts de bus et stations de tramway du réseau.
- ⇒ Régler ses achats en une seconde, d'un simple geste et en toute sécurité, dans les commerces équipés d'un terminal de paiement "sans contact". Mobile cityzi ou carte bancaire "sans contact" - à chacun son choix, à chacun son style.
- ⇒ Visiter et découvrir le Vieux-Nice différemment, obtenir des informations culturelles sur certains monuments ou œuvres d'Art, notamment ici-même, au MAMAC.  
Le mobile se transforme en véritable guide touristique personnel.

Se Déplacer, Visiter, S'Informier, Payer... Ce sont de vrais nouveaux services aux habitants et aux visiteurs pour lesquels la simplicité d'usage est la règle.

\* \* \*

C'est un moment historique : celui où la **convergence de deux univers technologiques – le « sans contact » et « l'internet mobile »** se réalise.

De quelques milliers d'appareils pour démarrer en 2010, l'objectif visé par cette répétition générale est de permettre une **véritable massification des usages à court terme**, sur une même zone géographique, avec en ligne de mire une commercialisation nationale – voire européenne - de Mobiles NFC dès 2011 !

Nous pouvons rendre hommage aux travaux communs de standardisation des différents acteurs qui permet aujourd'hui un véritable usage opérationnel à Nice – et bientôt en France – en offrant une véritable interopérabilité des services, et qui prend en compte les besoins de chacun.

Saluons par exemple :

- Au niveau du Transport Public, le document fonctionnel commun (DoFoCo) sur les services de billettiques sur Mobile NFC, réalisé sous l'égide du GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport).
- Au niveau du paiement mobile sécurisé, les spécifications publiées par l'AEPM (Association Européenne Payez Mobile).
- Au niveau des téléphones mobiles NFC, les travaux de l'AFSCM (Association Française du Sans Contact Mobile) en particulier :
  - les spécifications d'interopérabilité entre fournisseurs de services et opérateurs mobiles, de la souscription des services à l'usage, ainsi que les services de l'après vente.
  - Ainsi qu'une signalétique des services baptisés « Cityzi ».
- Au niveau des enseignes du Commerce, les travaux en cours du groupe Ergosum et de Mercatel.
- Au niveau global, l'engagement de nombreux acteurs privés dans le Forum des services mobiles sans contact, à l'initiative du Ministère de l'Industrie.

Tous ces travaux, dois-je vous le préciser, ne se limitent pas à la France : les organisations que je viens de citer attachent un effort particulier à partager leurs expertises avec des groupes constitués dans d'autres pays et diverses instances européennes, en s'appuyant sur les standards internationaux.

La perspective pour tous concerne un **marché de 500 millions d'utilisateurs en Europe...**

\* \* \*

Alors que reste-t-il à faire pour **réussir ce pari sur l'innovation** ?

- 1) Il faut **favoriser le développement local de nouveaux services « sans contact »** – non limités à l'usage de téléphones mobiles.  
Le livre blanc du Forum « *Liberté, Mobilité, Citoyenneté – le téléphone mobile NFC au service des territoires* », et le rapport de l' « *Observatoire des projets de villes NFC* » réalisé avec le soutien de la Caisse des Dépôts, illustrent bien le rôle clé des collectivités pour développer de multiples occasions d'usage de services citoyens : simples, pratiques et sécurisés pour les citoyens comme pour les consommateurs.

- 2) Il faut **faciliter l'émergence de bouquet de services sur les Mobiles NFC**, permettant de cumuler les services proposés par les banques, les transports publics et les commerçants au sein d'un même appareil mobile, et développer les services à la demande pour la fourniture d'informations contextuelles : information sur le trafic de Lignes Azur, informations touristiques, activités et événements locaux, etc.
  
- 3) Il faut surtout continuer à **travailler ensemble, pour capitaliser sur les expériences** de chacun et offrir des services répondant au plus près aux besoins de clients. L'enjeu est bien d'anticiper et traiter toutes les questions qui se posent pour un déploiement de très grande envergure...  
Le Forum lancera prochainement une étude sur les usages des services mobiles sans contact.  
Une réflexion est menée également sur les aspects relatifs au respect et à la protection de la vie privée des utilisateurs.

C'est bien en avançant ensemble, que nous allons réussir.

Une nécessaire **collaboration entre acteurs privés et publics**, soutenue par vous Monsieur le Ministre, a permis de développer ces services en garantissant une saine compétition entre acteurs pour le développement d'un nouvel « écosystème ouvert » sur les mobiles NFC.

A terme, ces nouveaux services mobiles sans contact – à condition d'être adoptés massivement par les utilisateurs contribueront à **améliorer l'attractivité et la compétitivité de nos territoires et créer de nombreux emplois locaux**.

C'est l'enjeu économique et social qui est porté par le projet « Nice, ville du sans contact mobile ».

Je vous remercie.

Jean-Michel Gadrat